

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

30 novembre 2021

Les investisseurs particuliers et leur activité depuis la crise COVID : plus jeunes, plus nombreux et attirés par de nouveaux acteurs

Une nouvelle étude de l'Autorité des marchés financiers confirme le regain d'intérêt des particuliers sur les instruments financiers dont elle a la compétence. Cette étude témoigne d'une très nette progression des investisseurs actifs, dont l'âge moyen a reculé de 8 ans pour s'établir au-dessous de 50 ans. Habituellement capté par des acteurs comme les banques et les courtiers en ligne traditionnels, l'investissement en Bourse des particuliers passe de plus en plus par les neo-brokers.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

RÈGLES PROFESSIONNELLES

MARCHÉS

18 mai 2022

Décision du 26 avril 2022 relative à la modification des règles de fonctionnement du système multilatéral de négociation (SMN) opéré par TP ICAP (Europe) S.A.



RÈGLES PROFESSIONNELLES

MARCHÉS

19 avril 2022

Décision du 29 mars 2022 relative à la modification des règles de fonctionnement du système multilatéral de négociation (SMN) Aquis Exchange Europe visant le carnet d'ordre à...



RÈGLES PROFESSIONNELLES

MARCHÉS

19 avril 2022

Décision du 29 mars 2022 relative à la modification de la partie harmonisée des règles de de fonctionnement du système multilatéral de négociation (SMN) Euronext Growth



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02